

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2015

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 9 novembre 2015, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte	Pierre Bertrand
Richard Pépin	Huguette Drouin
Danielle Woolley	Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15-11-195

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 9 novembre 2015.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

4.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2015**

15-11-196

Le maire, Steven Larose, fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2015.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2015.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

4.2 **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2015**

15-11-197

Le maire, Steven Larose, fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance extraordinaire du 29 octobre 2015.

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 octobre 2015.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers -

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

15-11-198

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois d'octobre 2015, pour la somme de 3 736.54 \$.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

5.2 DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 202-2003 ET SES AMENDEMENTS

15-11-199

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 et ses amendements, au courant du mois d'octobre 2015, pour la somme de 1724.62 \$.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

5.3 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 4107 à 4149, le tout pour un montant de \$ 85 539,74 :

15-11-200

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
4107	BELL MOBILITÉ	385,06	FRAIS CELLULAIRES
4108	BELL CANADA	134,82	FRAIS TELECOPIEUR
4109	HYDRO-QUÉBEC	243,24	ELECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
4110	HYDRO-QUÉBEC/AUTRES REVENUS	165,56	SERVICES 504 ROUTE DU LAC-ROND NORD
	Chèques annulés 4111 à 4114		
4115	9140-9680 QUEBEC INC	125,00	REMISE DE 50 % SUR DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
	TOTAL PAYÉ (OCTOBRE 2015)	1 053,68	
	SALAIRES VERSÉS	46 115,20	DÉPÔTS DIRECTS
4116	BELL MOBILITÉ	38,13	FRAIS TELEAVERTISSEURS
4117	HYDRO-QUÉBEC	848,28	ELECTRICITÉ BUREAU: 283.12 \$ RUE PRINCIPALE: 227.03\$ CENTRE COMM.:97.50 \$ CASERNE/BIBLIO: 240.63 \$
4118	HYDRO-QUÉBEC	473,78	ÉCLAIRAGE DES RUES
4119	ÉLECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	287,40	ESSENCE
4120	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	168,74	LIVRES BIBLIO
4121	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	204,58	ENSEIGNES ET NOS CIVIQUES
4122	IMPRIMERIE L'ARTOGAPHE	1 982,52	LIVRES DE RECETTE
4123	GUYLAIN CHARLEBOIS	150,00	SERVICES PROFESSIONNELS
4124	LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ LUMITECH	526,89	RÉPARATION DES CALORIFÈRES
4125	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	48,07	FRAIS DE TRANSPORT
4126	CROIX-ROUGE CANADIENNE	150,00	ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS
4127	SOCIÉTÉ DES ÉLUS	258,69	FORMATIONS "LA MRC 101"
4128	MB RÉFRIGÉRATION	1 242,88	RÉPARATION CLIMATISATION CENTRE COM.
4129	MRC DES LAURENTIDES	1 687,44	ACCES POINT ET RÉPARATION BORNE ACTIVE: 419.56 SERVICES DE TÉLÉPHONIE JUIL-SEPT: 655.88 CONSTAT: 15.00, FORMATION POMPIERS: 597.00
4130	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	84,92	MATÉRIAUX POUR LA FABRICATION DE DRAPEAUX
4131	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	431,16	OUVERTURE DE 5 DOSSIERS
4132	DOMINIQUE CADIEUX	358,60	SERVICES PROFESSIONNELS - PROJET COOP
4133	LABORATOIRE BIO-SERVICES	151,54	TESTS D'EAU CC
4134	LÉGION ROYALE CANADIENNE	53,00	COURONNE JOUR DU SOUVENIR
4135	SABIN PROVOST MÉCANIQUE	398,96	RÉPARATION VÉHICULE INCENDIE 325
4136	LES ÉQUIPEMENTS CLOUTIER	309,63	VÉRIFICATION MÉCANIQUE VÉHICULE 325
4137	PARENT-LABELLE ARCHITECTES	6 001,70	RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE (90%)
4138	MÉCANIQUE BENOIT PÉPIN	59,75	ENTRETIEN CAMION DE VOIRIE
4139	VILLE DE MONT-TREMBLANT	363,00	UTILISATION FRÉQUENCE INCENDIE ANALOGIQUE
4140	TENAQUIP	312,63	ÉQUIPEMENTS POUR SÉCURITÉ CIVILE

4141	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	15 106,37	FOSSÉ CH. LAC-BEAVEN: 2994.36 \$ (TECQ)
			ASPHALTE RECYCLE - BERNE ET NEUCHATEL: 1116.74 - MNI
			TRAVAUX LUCERNE: 3545.72: MNI
			GLISSIÈRE LAC-DES-PINS SUD: 1322.21
			CRÉDIT SUR PONCEAU: 160.97
			PONCEAU CH. DU COUVENT: 1322.21
			NIVELAGE CH. LAROSE ET LAC-MUNICH E & O: 402.41
			TRAVAUX CH.LAC-DU-BROCHET: 4563.69
4142	POISSANT EXCAVATION	3 530,84	TRAVAUX CH. LAC-CARIBOU EST (MNI)
4143	HUGUES JACOB	147,94	FRAIS DE DÉPLACEMENT: 90.90 \$
			REMB. POUR MEDIAPOST: 57.04 \$
4144	SONIA LARRIVÉE	9,45	FRAIS DE DEPLACEMENT
4145	HUGUETTE DROUIN	265,95	DEPENSES POUR VERNISSAGE ET FETE BENEVOLES
4146	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	16 910,90	CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR SUD, 1ER VERS
4147	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	335,34	CONTRAT ENTRETIEN BÂTIMENTS, 1ER VERS
4148	EXCAVATION DMO INC.	5 173,87	CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR VERDURE, 1ER VERS
4149	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	11 405,73	PRÊT AUTOPOMPE
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	9 661,51	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	5 188,49	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ	1 211,06	REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	TOTAL À PAYER	85 539,74	

- adoptée à l'unanimité par les conseillers -

5.4 **ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2015**

15-11-201

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois d'octobre 2015.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers

5.5 **DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES**

15-11-202

CONSIDÉRANT QUE les modalités établies par la MRC des Laurentides eu égard à la vente de propriétés pour défaut de paiement de taxes doivent être observées ;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque dossier transmis à la MRC, des frais de 250 \$ s'appliquent :

CONSIDÉRANT QUE si la municipalité se porte acquéreur des propriétés, elle devra payer la facture de 250 \$ en plus des divers frais reliés à l'affranchissement des enveloppes, des demandes d'enquête, etc. ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra au préalable par l'aide de services juridiques, avoir complété un tableau remis par la MRC, qui lui permettra d'abord de se contrevérifier pour s'assurer que tous les documents sont dans les fiches ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit aussi documenter chaque dossier pour que la MRC soit au fait des démarches déjà entreprises ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu

- d'adopter la liste des arrérages de taxes au 31 octobre 2015;
- de mandater la MRC des Laurentides **avant la date limite du 20 mars 2016**, suite à l'accomplissement de toutes les modalités établies, à procéder à la vente des propriétés suivantes, pour défaut de paiement des taxes dues depuis 3 ans, à **moins que des paiements soient effectués avant le 1^{er} mars 2016** :

- Matricule 2187-63-5538 : Lots 5-P et 6-P, rang 01 Route du Lac-Rond Sud
- Matricule 2187-75-7730 : Lot 6-P, rang 01, 690 Route du Lac-Rond Sud
- Matricule 2289-44-5358 : Lot 7-P rang 02, 216 Route du Lac-Rond Sud
- Matricule 2289-44-3580 : Lot 7-P rang 02, 212 Route du Lac-Rond Sud
- Matricule 2289-44-5358 : Lot 7-P rang 02, 208 Route du Lac-Rond Sud
- Matricule 2289-62-5795 : Lot 8-P rang 02, Route du Lac-Rond Sud
- Matricule 3087-38-1962 : Lot 37-2-11 rang 02, rue du Ruisseau
- Matricule 3189-99-7423 : Lot 42-59 rang 03, rue de Lugano
- Matricule 3288-10-1989 : Lot 44-11 rang 02, rue de Fribourg
- Matricule 3288-18-9249 : Lots 43-86 et 44-53 rang 03, rue de Neuchâtel
- Matricule 3289-46-9150 : Lot 44-12, rang 03, rue de Lausanne

- adoptée à l'unanimité par les conseillers

5.6 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

15-11-203

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu d'adopter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité et d'autoriser la publication dudit rapport dans le bulletin municipal prévu pour le mois de décembre 2015.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers

5.7 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires du maire Steven Larose et de tous les conseillers suivants sont déposées au conseil : Denis Courte, Richard Pépin, Danielle Woolley, Pierre Bertrand, Huguette Drouin et Richard Tees.

5.8 APPAREIL DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

15-11-204

Il est proposé Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un téléphone cellulaire pour le maire au montant de 300\$ (taxes en sus) et de se soumettre aux conditions relatives au contrat de téléphonie de Bell.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers -

6. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Denis Courte, conseiller responsable de la voirie, informe que les derniers travaux en voirie prévus en 2015 sont complétés et que ceux prévus en 2016 sont à l'étude. Il estime une enveloppe budgétaire de 115 000\$ pour les travaux qui seront effectués dans la prochaine année et qui viendront principalement du programme TECQ.

Il rappelle que la Guignolée aura lieu le 13 décembre prochain et il invite tous les citoyens à être généreux lors de cette grande collecte.

Richard Pépin, conseiller responsable de la sécurité publique, mentionne que les membres de l'OVU (Organisation du voisinage en urgence) se rencontreront le 18 novembre prochain. Il invite les citoyens à postuler au poste vacant du secteur 4 (Chemin Tassé, Lac des Pins et secteur du Mont-Blanc).

Danielle Woolley, conseillère responsable des aînés, précise que le programme «Prévoyance envers les aînés» est là pour toute personne aînée qui vit des inquiétudes ou qui a des doutes face à certains problèmes mettant en jeu son bien-être physique et moral, que ce soit urgent ou non. Un réseau de sentinelles a été formé pour guider l'aîné vers la ressource la plus apte à résoudre son problème et ce, à sa demande. La sentinelle pourra l'accompagner dans les étapes à franchir vers la solution. À titre de conseillère, responsable du dossier des aînés, elle précise qu'elle est assermentée à titre de sentinelle pour notre secteur. La confidentialité, le

respect et la dignité sont les valeurs primordiales des sentinelles. Pour faire appel au réseau de sentinelles, les gens doivent téléphoner au 1-819-216-7100 et laisser un message. Ils seront appelés dans les plus brefs délais.

Pierre Bertrand, conseiller responsable du développement économique et des loisirs, annonce que le comité provisionnel pour le projet de COOP au village est relancé et que des rencontres seront prévues sous peu.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la culture, félicite le grand succès des journées de la culture et précise qu'elles profitent grandement au rayonnement de la municipalité. Les expositions des œuvres d'arts auront lieu les samedis entre 9h et 16h et les lundis entre 13h et 15h jusqu'au 28 novembre.

Elle ajoute que les services de la bibliothèque ne cessent d'augmenter et elle invite les citoyens à consulter notre prochain bulletin afin d'en prendre connaissance.

Steven Larose, maire, lance un appel à tous de participer à la soirée de la séance spéciale du budget prévue le 14 décembre prochain. Il ajoute à ce sens qu'aucune surprise financière ne sera prévue. On doit cependant compter sur la hausse de 0.5 % du budget de la MRC des Laurentides et l'ajout d'une quote-part de 14 000\$ relativement au dossier de réouverture du corridor aérobie qui sera bonifié par un investissement totalisant plus de 200 000\$ provenant de la MRC via, entre autre, le programme d'aide financière Fonds de développement des territoires (FDT).

Sur le plan régional, il précise que La MRC de Laurentides et le CLD Laurentides travailleront désormais de pair à l'élaboration d'une planification stratégique pour la diversification de l'économie et de l'emploi sur le territoire de la MRC des Laurentides.

Il finalise en invitant tous les citoyens à consulter le bulletin municipal, prévu pour sortir au début du mois de décembre.

7. **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

7.1 **DEMANDE CONJOINTE DE FERMETURE D'UN TRONÇON DE CHEMIN DU DOMAINE DE L'ÉTAT AVEC HYDRO-QUÉBEC**

15-11-205

CONSIDÉRANT que la Ville de Barkmere exprime à la municipalité de Montcalm leurs inquiétudes quant à l'utilisation et la circulation sur un tronçon du chemin de 3.1 km sis sur le domaine public et territoire de la municipalité de Montcalm, qui louvoie dans l'emprise d'Hydro-Québec et fait jonction entre deux points de croisement de ladite emprise par le sentier de Motoneige Trans-Québec #43 aussi utilisé par les moto-quads, créant ainsi des effets dommageables sur la qualité de l'eau du lac des Écorces ;

CONSIDÉRANT que le lac des Écorces est considéré comme un environnement fragile, qu'il est la source d'eau potable pour plusieurs citoyens de la Ville de Barkmere ;

CONSIDÉRANT que les utilisateurs du sentier #43 ne seront pas affectés par ladite fermeture ;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre s'est tenue en juillet 2015 où différents intervenants et représentants des organismes suivants étaient présents : Municipalité de Montcalm, Ville de Barkmere, Hydro-Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Fédération des Clubs 4X4 du Québec, Fédération Québécoise des Clubs Quads ;

CONSIDÉRANT que tous étaient d'accord pour fermer ledit tronçon de chemin ;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec s'engage à faire parvenir conjointement avec la municipalité de Montcalm ladite demande de fermeture et d'agir dans une mesure d'atténuation à ce sujet en alliance avec leur rapport d'évaluation environnementale du projet de modernisation de la ligne à 120 kV du Grand-Brulé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité :

- que la municipalité s'engage à présenter conjointement avec Hydro-Québec, une demande de fermeture d'un tronçon de chemin du domaine de l'État ;
- que la municipalité s'engage à respecter les modalités et conditions provenant du Ministre advenant une réponse favorable à ladite demande;
- de mandater le directeur général à signer les documents nécessaires.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

7.1 **DÉPÔT DES PROPOSITIONS CONVENUES POUR L'HARMONISATION OPÉRATIONNELLE DES TRAVAUX FORESTIERS AU SECTEUR MONT-BUCK SAISON 2015-2016**

Dépôt du document des propositions convenues pour l'harmonisation opérationnelle des travaux forestiers au secteur Mont-Buck saison 2015-2016.

8. **LOISIRS ET CULTURE**

8.1 **RESSOURCE EN LOISIRS COMMUNE POUR LE MILIEU RURAL – RESOLUTION D'INTENTION POUR 2016 – AMENDEMENT POUR L'AJOUT DE L'AN 2017**

15-11-206

ATTENDU QUE les municipalités d'Amherst, d'Huberdeau, de Montcalm, d'Arundel et de Brébeuf étudient la possibilité de poursuivre le partage d'une ressource en loisir et la résolution numéro 15-10-187 confirme notre intérêt pour participer en 2016;

ATTENDU QUE participation financière de Québec en Forme et du Pacte rural volet régional sera réduite;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau s'est prononcée à l'effet qu'elle ne sera pas participante en 2017 ;

ATTENDU QUE la participation de l'an 2017 fait partie intégrante de l'entente initiale ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le Conseiller Denis Courte
APPUYÉ PAR Monsieur le Conseiller Richard Tees

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Montcalm amende la résolution 15-10-187 en ajoutant qu'elle ne souhaite pas participer pour l'année 2017 à l'entente du partage de ressource commune en loisirs.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.2 **VOLET CULTUREL - PROJET «JE PARTICIPE 2016»**

15-11-207

CONSIDÉRANT que le programme «Je pARTicipe» est un projet qui met en commun l'administration municipale et les compétences et savoirs des artistes d'ici, ayant l'objectif de valoriser l'art, la culture et les lieux publics par des projets de participation citoyenne. L'édition 2016 vise la valorisation

du patrimoine culturel de la MRC via la création et la production d'un spectacle théâtral;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité :

- De s'engager aux termes et engagements du programme «Je pARTicipe 2016»;
- De désigner Mme Huguette Drouin, conseillère responsable du volet culturel, à titre de coordonatrice locale du projet;
- De mandater le directeur général de signer les documents afférents.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

9.1 **SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - RAPPORT DE DÉPENSES**

15-11-208

CONSIDÉRANT que suite à la recommandation de Monsieur Yves St-Denis, député d'Argenteuil, le ministère des Transports accorde une subvention de 35,000\$ à la municipalité de Montcalm, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT que cette subvention est accordée pour effectuer des travaux de préparation et de pavage sur un tronçon du chemin du Lac-des-Pins Sud;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité des conseillers présents

- que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur un tronçon du chemin du Lac-des-Pins Sud pour un montant subventionné de 35,000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur un tronçon du chemin du Lac-des-Pins Sud dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

9.2 **TRAVAUX AFFECTÉS AU MAINTIEN DU SEUIL MINIMAL D'IMMOBILISATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2014-2018)**

15-11-209

CONSIDÉRANT que le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) prévoit un investissement provenant de la municipalité de Montcalm au montant de 28\$ par habitant permanent par année et ce afin d'assurer le maintien du seuil minimal d'immobilisations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser des travaux de creusage de fossés sur le chemin du Lac-Munich Ouest, par Gilbert P. Miller & Fils Ltée, pour un montant maximal de 1 000\$, taxes en sus et d'affecter ladite dépense au maintien du seuil minimal d'immobilisations.

- d'autoriser les travaux de ponceaux sur la rue de Lucerne, par Gilbert P. Miller & Fils Ltée, pour un montant de 3 083.90\$, taxes en sus et d'affecter ladite dépense au maintien du seuil minimal d'immobilisations.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

9.2 **SÉCURITÉ INCENDIE**

9.3 **DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT POUR LE SENTIER PÉDESTRE**

Point d'information précisant que le stationnement du sentier pédestre du Mont-Larose sera déneigé en hiver pour l'intérêt de tous les adeptes de sports d'hiver.

9.4 **EAU POTABLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE / HABITATIONS STEPPHEN JAKE BEAVEN**

Point d'information précisant que la firme d'ingénierie «Les Consultants SM» vient de déposer la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement relativement à l'installation de systèmes de traitement Ultra-Violet et d'adoucisseurs d'eau pour le centre communautaire et les Habitations Stephen Jake Beaven.

10. **VARIA**

Aucun nouveau sujet.

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions est offerte aux citoyens présents.

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 152 (2) du Code municipal.

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier